

Examinons ce que fait le Sénat. Les sénateurs non élus coûtent 40 millions de dollars par année aux contribuables canadiens. Ils travaillent du mardi au jeudi. Les Canadiens peuvent les contacter en composant un numéro d'appel sans frais.

Si le Sénat cessait de fonctionner pendant cinq ans, nous aurions presque assez d'argent pour pouvoir enfin planter quelques arbres dans ma province, dans ma région. Nous pourrions faire davantage pour la Colombie-Britannique et pour notre environnement en plantant quelques arbres qu'en maintenant le Sénat pendant deux ans de plus quand on ne sait même pas ce qu'il fait.

La motion proposée par notre leader parlementaire, le député de Kamloops, fait partie de notre stratégie politique. C'est une politique progressiste que notre parti a adoptée au lendemain du congrès de Winnipeg. Nous y avons prévu que surviendrait un débat du genre de celui que tiennent maintenant les premiers ministres sur la réforme du Sénat. Va-t-on modifier le Sénat ou l'abolir purement et simplement? Que va-t-on faire? À l'instar de tous les députés et de tous les autres Canadiens, nous sommes impatients de voir ce que les premiers ministres auront à proposer à cet égard.

Bien sûr, nous ne savons pas ce qui se passe là-bas. Le débat se déroule à huis clos à l'heure actuelle. Nous avons tous hâte de savoir ce que sera au juste l'avenir de notre pays.

Je me demande si les députés conservateurs savent vraiment ce que leur chef est en train de dire de l'autre côté de la rue à ses homologues provinciaux. Je me demande s'ils connaissent la position que défend le premier ministre au sujet du Sénat. Probablement pas. Des députés ont déjà dit ici à quel point ils aimeraient pouvoir participer à cette conférence et y faire valoir leur point de vue, ce que réclament d'ailleurs tous les Canadiens.

Le Sénat vit une nouvelle tranche d'histoire ces jours-ci. Fera-t-il l'objet d'une réforme ou sera-t-il aboli? En outre, j'estime que le message que nous envoyons en présentant notre motion aujourd'hui est très clair. D'après moi, les conservateurs vont appuyer notre motion parce qu'ils veulent, eux aussi, envoyer un message clair au Sénat à prédominance libérale. Je crois que nous trouverons un appui chez les conservateurs pour que nous puissions envoyer ce message.

Les crédits

En conclusion, à nous voir aller, aux Communes et au Sénat, ainsi que dans d'autres assemblées législatives, j'imagine, il n'est pas étonnant que les Canadiens se demandent parfois ce que nous faisons. Ce dernier épisode sera érigé en symbole. Je parle d'un symbole de dollars, de 153 \$, de la prime que toucheront les sénateurs en plus de leur salaire normal simplement pour se présenter au travail.

Le prochain macaron à se vendre comme des petits pains chauds au Canada portera les chiffres «153 \$» avec un trait rouge en travers. Il symbolisera notre position face au Sénat. Les Canadiens vont être scandalisés. Ils vont trouver scandaleux que les sénateurs prétendent avoir besoin de 153 \$ de plus par jour pour se présenter au travail.

Comme le député de Kamloops l'a fait observer, nous bénéficierons peut-être de quelques jours de repos de plus lorsque les sénateurs vont se ruer vers Ottawa pour récolter leur prime de 153 \$, parce que les avions seront bondés de sénateurs. La symbolique est importante.

Avant de céder la parole et pour donner un sens à ce symbole, je propose:

Que la motion soit amendée en rayant les chiffres 27 605 000 \$ et en les remplaçant par 27 604 847 \$.

Cette motion donne une valeur de symbole aux 153 \$ que les sénateurs veulent s'accorder.

Le président suppléant (M. Paproski): Questions ou observations. Le député de Halifax-Ouest pour une question ou une observation.

M. Crosby: Monsieur le Président, je voudrais d'abord dire au député. . .

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Kamloops pour un rappel au Règlement.

M. Riis: Monsieur le Président, mon collègue de Prince George—Bulkley Valley vient de présenter un amendement à la motion. Nous devrions peut-être déterminer s'il est recevable avant de passer aux questions et observations.

Le président suppléant (M. Paproski): Il n'a pas fourni d'amendement.

M. Riis: Nous attendons qu'un page vienne le chercher.

Le président suppléant (M. Paproski): Oui, j'accepte l'amendement.